

Laurent DANON-BOILEAU et Mary-Annick MOREL

## **L'oral : invariance et variations**

### **Oral language : invariance and variations**

**Abstract** : Generally speaking typologies and analyses of the oral speech chain are based on an analysis of the verb, i.e. of the rhema. Our standpoint is radically different. We feel that, in a certain number of languages (French, English, Moroccan Arab, Modern Greek, Japanese, Portuguese, Turkish), the invariant part of the chain is what comes before the rhema. We also based our approach upon the analysis of intonation. Our feeling is that F<sub>0</sub> variation is essential both as an indicator of the relation between speaker and addressee and as a mean to sequence the speech chain. It is only when F<sub>0</sub> variation is altered by stress and a lack of flexional morphology that duration and pause are required.

### **I. LES PRINCIPES DE NOTRE ANALYSE**

De l'écrit à l'oral, il y a un monde. La différence est si grande que la description du français oral ressemble plus souvent à celle d'une langue exotique qu'à celle du français écrit. Rien de bien étonnant, dira-t-on, puisqu'un grand nombre de langues rares sont étudiées sur la base de corpus oraux. Il se peut. Mais alors devant l'exotisme apparent d'une langue inconnue, comment faire le départ entre ce qui revient à l'oralité, et ce qui découle des structures de la langue elle-même? La réponse passe par un relevé des invariants de l'oral. C'est ce que nous tentons de faire. Bien entendu, nous n'en sommes qu'au début. Pour des raisons qui apparaîtront plus bas, nous nous sommes ici limités à l'étude de quelques langues dépourvues de tons (anglais, arabe marocain, japonais, grec moderne, portugais, turc). Nous appelons temporairement invariant ce qui ne semble pas varier.

Pour faciliter la lecture, nous avons procédé en partant d'une description du français oral spontané, puis en généralisant par comparaison avec les autres langues. Avant d'entrer dans le vif du sujet, nous souhaiterions souligner les principes (ou les partis pris) qui distinguent

notre approche de la typologie classique comme des descriptions les plus courantes de l'oral.

## **I.1. Différence de la démarche ici adoptée par rapport aux typologies classiques et à certaines analyses de l'oral**

En gros, quand un linguiste fait de la typologie soit il prend en compte la façon dont les marques grammaticales de détermination et de prédication s'articulent aux mots porteurs de sens (il distingue alors entre langues flexionnelles, isolantes et agglutinantes), soit il se penche sur la relation du verbe à ses arguments : il peut alors organiser les classements en fonction de l'ordre des éléments (comme chez Greenberg), de la nature sémantico-référentielle de l'argument fondamental (comme dans l'opposition entre langues ergatives et langues accusatives) ou du degré de liaison entre l'un des arguments et le prédicat lui-même : il oppose alors les langues à thème et les langues à sujet, ou bien encore les langues dans lesquelles l'objet détermine le sens du verbe et celles dans lesquelles il a un véritable statut d'argument.

Le point commun à toutes ces analyses et à tous ces classements est évidemment l'attention portée au lien qui unit les éléments constitutifs de l'énoncé. Dans les typologies classiques et chez Greenberg, la recherche se centre sur la forme. Dans les typologies modernes, la valeur du lien est également prise en compte. Mais cet élargissement se paie d'une restriction corrélative du champ d'investigation : c'est prioritairement le verbe, foyer ou coeur syntaxique de l'énoncé, ainsi que le lien qu'il établit avec ses arguments, qui constitue l'objet d'étude. Un grand nombre de descriptions de l'oral reprennent ce principe de centrage sur le verbe. Comme si dans un énoncé oral, instable par nature, le seul point fixe résidait dans le verbe et le lien qu'il construit avec ses deux actants essentiels.

## **I.2. Les points essentiels de notre analyse**

### *I.2.1. Existence de constituants discursifs strictement ordonnés*

Notre analyse se centre totalement à l'opposé. Nous sommes en effet convaincus que ce qui varie le moins dans un énoncé oral, ce n'est pas le lien du verbe à ses arguments, mais la structure de tout ce qui précède le lieu de résidence du verbe, c'est-à-dire tout ce qui précède le rhème. Cet ensemble pré-rhématique est plus large en fait que ce que l'on désigne d'ordinaire par «thème». C'est cela qui est le plus stable dans l'énoncé oral. Et c'est cela aussi qui semble constant d'une langue à l'autre. En fait, si l'on y songe, c'est assez peu surprenant. Repartons de la dichotomie «modus/dictum» de Bally. Il est naturel que le modus précède le dictum. L'expression du modus forme une sorte de *préambule* qui prépare l'auditeur à saisir la valeur du dictum qui le suit. Ce préambule est une

succession de mots ou groupes de mots dont chacun permet à sa manière de repérer le rhème. Ces groupes, que nous appelons *constituants discursifs*, se succèdent dans un ordre fixe. On les retrouve avec la même fonction et dans le même ordre d'une langue à l'autre. En outre les marques qui permettent de les isoler dans le continuum de la chaîne orale sont souvent très proches d'une langue à l'autre. Ce sont tout simplement des indices liés à l'intonation. On comprendra donc que notre analyse parte de cette organisation fixe et des indices qui en assurent la saillance.

Le *préambule* comprend régulièrement quatre constituants principaux. Le premier précise le lien de ce qui va se dire avec ce qui l'a déjà été. On y trouve des *ligateurs* (tels que « mais, donc, bon, eh bien, tu vois, tu sais » etc. en français). Le second souligne l'identité du locuteur dont le *point de vue* se trouve engagé dans l'énoncé. On y trouve, toujours en français, des expressions telles que « à mon avis, pour moi » ou bien au contraire « X dit que, selon X, etc. ». Le troisième apprécie le degré de certitude de l'information que l'on s'apprête à délivrer. On y trouve l'expression de la *modalité* sous des formes restreintes, parmi lesquelles figurent en bonne place, bien sûr, des adverbes (« effectivement », « bien sûr », « peut-être » etc.), mais également, du moins en français, des verbes syntaxiquement autonomes (tels que « je crois », « j'ai l'impression », « j'espère »). Enfin, le dernier constituant de la séquence *cadre* grossièrement le domaine sur lequel va rouler le propos. C'est l'équivalent du *topos* aristotélicien. On aura sans doute noté qu'aucun des constituants mentionnés ne correspond vraiment au sujet ou au thème au sens où on l'entend classiquement. La raison en est simple : ce *support lexical* du rhème (thème au sens classique) semble avoir une place variable. La plupart du temps il se trouve dissocié du rhème. Dans ce cas, il est rappelé auprès du rhème par un indice. Mais ce n'est pas une règle absolue. Il peut être également associé directement au rhème.

### 1.2.2. L'intonation, ses indices et ses fonctions

Le second point essentiel de l'analyse est lié au rôle que joue à nos yeux l'intonation. Les études linguistiques de l'oral reconnaissent volontiers son importance syntaxique, mais peu de chercheurs semblent disposés à en tirer les conséquences. Notre objectif est d'en préciser le rôle.

#### *Nature des indices*

Parler d'intonation est en fait évoquer simultanément plusieurs ordres *d'indices*. Il y a les indices *mélodiques* (et ici il convient de distinguer encore selon que l'on parle de la hauteur d'une syllabe ou du mouvement de montée ou de descente affectant deux syllabes successives). Il y a les indices *prosodiques* où il faut encore distinguer entre la durée relative des

syllabes, l'intensité et la pause. Pour le moment nos études ont surtout porté sur la mélodie et la pause. En ce qui concerne la *pause*, on distingue généralement deux types : la *pause silencieuse*, qui correspond à un arrêt dans l'émission du signal sonore, et la *pause pleine*, qui se traduit par un allongement de la voyelle finale du groupe.

#### *Fonction des indices*

L'intonation se voit communément accorder deux fonctions. La fonction *expressive* d'une part : elle permet de donner du relief à certains éléments du message. La fonction *démarcative* ensuite, qui dérive pour une part de la première, et permet de découper le continuum de la parole en constituants homogènes. Ces deux premières fonctions sont bien connues. Il en existe à notre avis une troisième : il s'agit de la fonction *coénonciative*. Elle correspond à la façon dont le locuteur préjuge de la réception de son message par autrui. Cette fonction est consubstantielle de la fonction expressive, mais ne se confond pas avec elle. C'est sa systématisation qui lui donne une valeur démarcative.

#### *Les constantes dans la valeur des indices intonatifs*

Nos recherches sur l'intonation nous permettent de dégager certains invariants temporaires (qui seront bien évidemment à vérifier sur des corpus plus vastes et avec des langues de typologie différente).

Examinons tout d'abord ce qu'il en est de la *mélodie*. De manière générale, les hauteurs remarquables sont situées vers le haut. Les aigus permettent une sorte de deixis vocale. Comme l'ostension, l'aigu force l'établissement d'une attention partagée dans une direction commune. Cette direction commune, ce cadre, est explicitée dans le préambule qui précède le rhème. D'où le fait que, de manière un peu différente selon les langues, ce préambule fait régulièrement l'objet d'une deixis «par les aigus», ce qui le distingue du reste de l'énoncé. En français, la *hauteur* prend régulièrement une valeur démarcative. Mais ce n'est pas le cas pour toutes les langues. L'*accent*, comme il est naturel, y introduit des perturbations (Pierrehumbert et Hirschberg 1990). Avec des variations toutefois, car il ne semble pas avoir les mêmes effets dans toutes les langues (du moins dans les langues que nous avons prises en considération). Grossièrement dit, plus l'accent perturbe la mélodie d'une langue, et plus l'allongement et la pause prennent la relève pour assurer la fonction démarcative. De ce point de vue, le français et l'anglais sont aux antipodes (Hirst et Di Cristo 1984 et 1995). En français, langue sans accent, les variations du fondamental de la voix jouent un rôle plus important dans la séquenciation des constituants que la durée et la pause (Grosjean et Deschamps 1972, 1973 et 1975, Rossi 1985). La *pause silencieuse* ne constitue pas un indice de démarcation nécessaire. Elle

traduit parfois une simple panne dans le travail de formulation. Au mieux, elle est utilisée à des fins rhétoriques. Quant à la durée et à l'intensité, elles semblent réservées à l'expressivité (d'où la présence régulière d'allongement dans l'exclamation et l'interrogation implicative). En anglais au contraire, sans doute en raison de l'accent et d'une morphologie pauvre, la pause et l'allongement sur la syllabe finale constituent les indices majeurs de séquenciation (Grosjean et Deschamps 1972, 1973 et 1975).

## II. APPLICATION A L'ANALYSE DU FRANÇAIS

### II.1. Les unités de l'oral en français

Dans ce qui précède nous n'avons fait qu'esquisser à grands traits la structure discursive de l'énoncé oral. Nous allons la préciser en prenant le français à titre d'exemple.

#### II.1.1. Le paragraphe oral

Dans un corpus oral, la première unité d'analyse n'est pas l'énoncé mais le *paragraphe*. Il correspond à un ensemble d'énoncés régis par un cadre commun, qui est défini dans le *préambule* du premier énoncé. En cours de paragraphe, un énoncé comprend nécessairement un rhème et facultativement un préambule. Le paragraphe se laisse schématiser de la manière suivante<sup>1</sup> :

[ [Énoncé 1= [Préambule du paragraphe  
+ rhème 1]  
+ [én. 2 = (préamb. intermédiaire)+ rh. 2]  
+ [én. 3 = (préamb. intermédiaire)+ rh. 3]  
[ etc..... ] ]

La structure des énoncés intermédiaires (2, 3, etc.) est variable. Certains sont dotés d'un préambule particulier qui vient moduler le préambule initial ou le restreindre. En général, il ne modifie qu'un seul élément du préambule initial : le point de vue (ex. 1 : én. 1 « et on peut très bien », én. 2 « mais vous avez voulu savoir ») ou le cadre, et non les deux. Mais il y a aussi des paragraphes constitués par des suites de rhèmes. Ceux-ci sont en général « montés en parallèle ». Ils présentent alors une structure syntaxique et un contour intonatif identiques (ex. 2 : « qui va décider... qui organise... qui va vraiment... qui dit... »). Comme si un même moule rhématique unique se trouvait instancié à plusieurs reprises.

(1) [parce que c'est vrai qu'il souvent dans le : : dans notre courrier ]  
[.....préambule du §.....]

<sup>1</sup> Abréviations utilisées: én.=énoncé / lig.=ligateur / mod.=indices de modalité / pt de v= point de vue / rh.=rhème

- + rh. 1 [on a des gens qui disent °oh oui je suis]à la retraite  
je ne : sais pas quoi faire j' m'ennuie j' m'embête°]
- + én. 1 [et on peut très bien °vous n'êtes pas vous à ]  
la retraite°]
- + én. 2 [mais e : vous avez voulu f/ savoir comment on  
pouvait se rendre utile et et s'occuper]
- + én. 3 [et justement si on s'ennuie si on s'embête y a plein  
d'choses à faire entre autres]

(2) [[alors e (h) y a la prof]  
[[.....préambule.du §.....]

- + rhème 1 [qui va e qui va déci<sup>der</sup> e si e]
- + rhème 2 [bon qui qui organise °au sein de l'association des profs de fran<sup>çais</sup> °]
- + rhème 3 [qui va vraiment organiser <sup>ça</sup>] (h)
- + rhème 4 [qui dit bon bah c'est pas l'tout on va pas re/en reparler la prochaine fois comme ils font <sup>tous</sup>]
- + rhème 5 [on va e]

### II.1.2. Les constituants discursifs de l'énoncé oral en français

L'énoncé oral est donc composé d'un préambule et d'un rhème. Le préambule correspond à un enchaînement fixe de constituants discursifs.

#### Le préambule

On trouve d'abord un *ligateur*, puis l'expression du *point de vue*, certaines formes de *modalité*, le *cadre*, et enfin, à l'occasion, le *support lexical* dissocié qui va servir à l'établissement du rhème. Vient ensuite le *rhème* lui-même. A l'exception du rhème, aucun constituant n'est obligatoire. Mais leur ordre est strictement contraint. Nous souhaiterions à présent illustrer la réalité de ces différents constituants à l'aide de quelques exemples attestés<sup>2</sup>.

(1) [parce que] [c'est vrai qu'] [souvent dans le : : dans notre courrier]  
[...lig.....] [.....mod.....] [...cadre.....cadre.....]

- + rhème 1 [on a des gens qui disent <°oh oui je suis à la retraite je ne : sais pas quoi faire j' m'ennuie j' m'embête°>
- + én 1 [et on peut très bien] °vous n'êtes pas vous à la retraite°  
[.lig.+mod.....] [.....incise.....]
- + én 2 [mais] e: [vous avez voulu] [savoir comment on pouvait se rendre  
[.lig.] [.....pt de v.....] [.....rhème.....  
utile et s'occuper]  
...;rhème (suite)..]
- + én 3 [et justement] [si on s'ennuie si on s'embête]  
[.....lig.....] [.....mod. + cadre.....]  
[y a plein d'choses à faire entre autres]  
[.....rhème.....]

(3) [et puis] [moi] [*l'risque*] [c'est d'ressortir avec des erreurs] °quoi°  
[...lig...] [pt de v] [..cadre.] [.....rhème.....] °inc.°

(4) tu vois par e<sup>x</sup>emple grégo<sup>y</sup> °moi pour moi° c'est vraiment un ami e su<sup>per</sup>  
[.lig.] [.....lig.....] [cadre.] [.....pt de v.....] [.....rhème.....]  
parce que tu es avec lui il a vraiment le coeur ou<sup>vert</sup> envers tout le monde  
[...lig...] [mod.+ cadre] [.....rhème.....]

<sup>2</sup> Conventions de transcription: , = pause / e = euh d'hésitation / : = allongement de la voyelle / ° ° = incise / syllabe en indice = point bas / syllabe en exposant = point haut.





(5) [en tout cas] [il y a une consigne] [c'est ne jamais enregistrer pour rien] [parce que après  
 [...lig.....] [mod. + thème.....] [.....rhème.....] [...lig...] [cadre]  
 vous vous trouvez avec des heures d'enregistrement  
 .....rhème.....]

(6) [pour eux ] [c'est une priorité]  
 [.préamb..] [.....rhème.....]

Lorsqu'un préambule n'est constitué que d'un seul élément, cf. « pour eux » en (6), il cumule les fonctions des autres constituants : lig.+ pt de vue + cadre.

*Le support lexical : sujet logique et thème*

Le constituant qui vient immédiatement après le préambule, que nous nommons *support lexical*, se distingue radicalement du « cadre ». Il permet d'établir le support de la prédication définie dans le rhème. Il donne lieu à certaines variations. En effet, la prise en compte des propriétés intonatives et syntaxiques du support lexical nous a amenés à distinguer deux cas, selon qu'il est associé au rhème ou qu'il en est dissocié.

Lorsqu'il est *associé* au rhème, il correspond au *sujet syntaxique* du verbe. L'ensemble support lexical+verbe forme une structure syntaxiquement unifiée.

(7) ce qu'y a c'est que *le mariage* apporte en plus un côté administratif

Il peut au contraire être *dissocié* du rhème. Il reçoit alors une montée intonative supérieure à toutes celles que l'on trouve dans le reste du rhème. La syntaxe maintient toutefois une relation d'association, qui peut revêtir deux formes différentes : il convient en effet de distinguer selon que la relation syntaxique se fait par une proposition relative, ou par le recours à un pronom de rappel préposé au verbe.

Quand la relation se fait par une relative, le *support lexical* est introduit par un présentatif existentiel (ou l'une de ses variantes personnelles « j'ai », « on a », « vous avez », etc.) : il correspond d'ordinaire à l'établissement d'un *thème* nouveau au sein de la zone de sens délimitée par le cadre. Le pronom relatif assure alors une fonction comparable à celle d'un pronom de rappel de troisième personne. Bien entendu, cette structure ne doit pas être confondue avec celle des énoncés purement rhématiques (« Il y a eu un accident sur la ligne sept »). Pour que l'on puisse parler de thème, il faut pouvoir distinguer entre l'opération qui permet de l'établir (il y a X), et celle qui le met en relation avec le rhème.

(8) et puis (h) et puis *y a y a un/ une ou deux profs* qui ont compris qui amènent les exercices qui les font faire aux autres qui proposent de e les faire diffuser bon voilà

Quand le *support lexical* est repris auprès du verbe par un pronom de rappel nous parlerons de *sujet logique*. Du point de vue fonctionnel, ce cas ne correspond pas à la mise en place d'un thème nouveau, mais à la réorientation d'un thème déjà établi au fil des échanges ou à la sélection d'un thème dans un ensemble de candidats possibles. Il a souvent une valeur contrastive.

(9) tu penses toi au mariage en terme de quelque chose de reconnu parce que *ton union avec ta copine* elle est pas reconnue hein c'est ça

(10) je crois que si on a cette/cette force °pour/pour aimer les gens° et ça se transforme parce que justement dans le livre *lui* il reste pas comme ça justement *lui* il se transforme

### *Le rhème*

Le *rhème* se caractérise pour sa part par une courbe en cloche : modulation vers le haut à la finale de l'élément constructeur (souvent le verbe) et descente sur la syllabe finale (sauf si l'énoncé est marqué par une remontée de continuatif sur la finale, auquel cas c'est l'avant dernière syllabe qui est basse).

On trouve encore de la *modalité* à l'intérieur du rhème. Mais à la différence de ce qui se passe dans le préambule, les adverbes qui apparaissent dans le rhème sont nécessairement dotés d'une intonation d'incise. Ce sont en revanche les auxiliaires modaux qui trouvent leur place naturelle à l'initiale du groupe verbal (« may », « can », « must », « pouvoir », « devoir » etc.) ou bien des verbes qui introduisent une séquence propositionnelle (« croire », « vouloir », etc.).

Le rhème en français oral spontané se caractérise en outre par le fait que le *verbe* 1) est placé à l'initiale (les indices pronominaux qui le précèdent ont un statut d'affixes grammaticaux) et 2) est nécessairement suivi d'une séquence lexicale (soit COD, soit adverbe, soit SP). La nature de la relation entre le verbe et sa séquence est marquée par l'intonation. Si la séquence vient simplement modaliser le verbe, elle ne reçoit pas de modulation distinctive (cf. « bon salaire » par rapport à « gagner »).

(11) et les clientes qui étaient là à l'émission ce sont quand même des femmes qui ont e (h) un enfin qui qui *gagnent un bon salaire* quoi

Si au contraire, elle est en relation argumentale avec le verbe, la finale du verbe est haute (cf. « vous vous trouvez ») et la séquence (« avec des heures d'enregistrement ») reçoit une modulation propre.

(5) en tout cas il y a une consigne c'est ne ja<sup>mais</sup> enregistrer pour rien parce que après vous vous trou<sup>vez</sup> avec des heures d'enregistrement

### La focalisation

Il existe une autre possibilité de construire le rhème, qui consiste à opérer une *focalisation* sur un constituant. La focalisation est toujours marquée par l'intonation cf.(12) : le constituant focalisé est affecté d'une forte montée très rapide à la finale, et la suite du segment rhématique est donnée en intonation basse et non modulée (intonation d'incise). Mais la focalisation peut aussi être accompagnée d'un marquage morpho-syntaxique : donné à l'initiale du rhème, le constituant focalisé est encadré par le présentatif « c'est...qui/que » cf.(13).

(12) c'est mes ber<sup>ceuses</sup> °ça l'histoire de la concession°

(13) alors la méchante femme elle dirigeait son mari *c'est elle* °qui faisait la commandeuse°

A tout moment, que ce soit dans le préambule ou dans le rhème, le locuteur reste libre d'interrompre le cours de son discours pour opérer des ajustements sous la forme d'une *incise*. La rupture avec le niveau discursif général de l'énoncé provoquée par l'incise (cf. (1) « vous n'êtes pas vous à la retraite ») est marquée par un faisceau de traits : niveau intonatif plus bas, absence de modulation de F<sub>0</sub>, accélération du débit. La remontée sur la syllabe finale (sauf s'il s'agit d'une finale absolue) permet de rattraper le niveau intonatif préalable.

(1) [parce que c'est vrai qu' souvent dans le : : dans notre courrier ] [on a des gens qui disent °oh oui je suis]à la retraite je ne : sais pas quoi faire j' m'ennuie j' m'embête°] [et on peut très bien °vous n'êtes pas vous à la retraite°] [mais e : vous avez voulu f/ savoir comment on pouvait se rendre utile et et s'occuper]

Notons pour finir que si un constituant est énoncé après la finale du rhème, il est nécessairement doté d'une intonation d'incise. Ce *postrhème* comporte des éléments de nature modale (modification du cadrage modal du début de l'énoncé), ou de nature argumentale.

(14) [voilà je suis en prison] [°c'est ce qu'il a dit le mec°]

[..lig.+.....rhème.....] [.....postrhème.....]

(15) [tu en as acheté ce matin] [°je crois°]

[.....rhème.....] [postrhème]

(16) [mais c'est encore très très rare] °quoi les gens qui fonctionnent comme ça°

[..lig.+.....rhème.....] [.....postrhème.....]

## II.2. Les constantes intonatives de l'énoncé oral en français

Pour analyser la fonction et la valeur des variations de hauteur intonative, nous avons choisi de découper le registre en deux plages comprenant chacune deux niveaux. Nous prenons le point le plus haut d'un locuteur donné (niveau 4) et le point le plus bas (niveau 1), et nous traçons deux niveaux intermédiaires. Ces quatre niveaux permettent de repérer de

façon régulière certaines opérations, à condition d'être regroupés en deux plages (plage haute pour les niveaux 3 et 4, plage basse pour les niveaux 1 et 2).

### *II.2.1. Les constantes liées à la coénonciation*

A mi-chemin entre la valeur expressive et la valeur démarcative, la valeur de l'intonation dans le registre de la *coénonciation* souligne le souci que l'énonciateur peut avoir de la réception de son discours. La plage haute manifeste une anticipation de la position de l'auditeur, la plage basse une absence d'anticipation.

Dans la *plage haute*, le *niveau 4* correspond à la construction d'un point de vue commun ou à sa redéfinition en raison d'une divergence ou d'une possible ambiguïté (deixis vocale). Il indique l'établissement d'un foyer commun d'attention avec autrui (c'est au fond la traduction intonative de la fameuse *captatio benevolentiae*) ou sa re-définition (lorsqu'elle est rendue nécessaire par un désaccord présumé). Il s'agit dans tous les cas de forcer le co-énonciateur à prendre en compte un élément d'information dont on pense qu'il le néglige, délibérément ou non. Il est donc naturel qu'une négation de discordance, la fin d'un préambule de paragraphe, celle d'une interrogation totale, ou d'un segment focalisé (quantification dans le groupe nominal en particulier) se situe à ce niveau 4. Le *niveau 3* au contraire préjuge d'un consensus et correspond au développement de l'échange à partir d'un *topos* déjà établi. Il marque la poursuite du discours sur la base de la présomption d'une convergence déjà établie. Il est compréhensible que le niveau 3 corresponde aux points hauts des modulations dans le rhème : il s'agit alors de la reprise d'une convergence déjà instaurée par le préambule initial.

Les variations dans la *plage basse* (niveaux 1 et 2) traduisent au contraire un retour de l'énonciateur sur soi. La plage basse correspond à l'abandon de toute anticipation sur la réception du message par celui auquel il est adressé. Le *niveau 2* correspond à des décrochages divers, sortes de ratés, instabilités ou d'interruptions quasi-mécaniques dans le déroulement signifiant du discours : incise, « euh » d'hésitation, démarrage de paragraphe, mots grammaticaux (article, prépositions, etc.). Absorbé dans son travail de formulation, l'énonciateur ne semble plus se soucier de la pensée de celui auquel il s'adresse. Quant au *niveau 1*, il marque plutôt un arrêt signifié, la fin d'un énoncé qui n'appelle pas d'enchaînement. On le trouve en fin de prise de parole, à la finale des exclamations, et aussi pour clore une interrogation partielle quand la réponse attendue est envisagée comme le complément et non comme la poursuite du discours que l'on tient.

### II.2.2. Les constantes liées au rôle démarcatif de l'intonation

A certains égards, les constantes démarcatives sont la systématisation des indices liés à la valeur coénonciative de l'intonation.

1- Le point le plus haut d'un préambule initial constitue une limite supérieure pour la mélodie du paragraphe qui suit (les montées ne dépasseront jamais le niveau de la finale du préambule).

2- Le point le plus haut d'un préambule intermédiaire constitue une limite supérieure pour la mélodie du rhème qui lui correspond.

En français le point le plus haut du préambule est situé sur la syllabe finale du dernier constituant discursif. Le rhème forme une courbe en cloche. La fin d'énoncé chute quand l'énoncé n'est pas enchaîné à ce qui le suit. Au contraire, elle remonte en cas d'enchaînement.

## III. INVARIANTS ET VARIATION DANS D'AUTRES LANGUES

Nos premières observations font ressortir les points suivants :

### III.1. Invariance dans la structure des énoncés

Les exemples suivants, extraits de corpus d'oral spontané variés dans les langues étudiées illustreront le fait que *la structure discursive de l'énoncé oral spontané est stable*.

#### Les paragraphes

Une prise de parole se compose de paragraphes. Chaque paragraphe se compose d'énoncés comprenant un rhème précédé facultativement d'un préambule (cf. (16) anglais én.2 « so if you're going to get petrol », (19) japonais én.1 et én.2 « kitsunegata-wa » et « tanukigata-wa », (20) turc én.1 « fakat tabi »).

#### Le préambule

Le préambule se décompose à son tour en constituants discursifs facultatifs mais strictement ordonnés (ligateur + point de vue + modalité + cadre + support lexical).

*Ligateur* (initiale absolue) : Dans toutes les langues étudiées, on note la possibilité d'initialiser le paragraphe ou les énoncés intermédiaires par un ligateur (cf. (16) anglais « yes (be)cause you see », (18) portugais « ora bem », (21) arabe « illa aanna-hu »).

*Point de vue* (après le ligateur) : Le marquage du point de vue n'est pas obligatoire, mais il est très fréquent (cf. (17) grec « εγω », (18) portugais « eu », (20) turc « bizde », (21) arabe « n-q dru n-gul-u »).

*Cadre* (après lig. et mod.) : Toutes les langues autorisent un *cadrage* en début de paragraphe ou d'énoncé (cf. (16) anglais « the thing is in Roumania », (17) grec « otan

parousiastika imouna : pano apo ikosiéksi ta xa klisi diladi molis ta ikosiéksi». Ce cadre reçoit une marque spécifique dans certaines langues :

- en français, ce sont des prépositions ou des «pseudo-prépositions» qui jouent ce rôle, telles que « pour », « dans », « question », « point de vue », « au niveau de »
- en japonais, la particule « wa » est spécialisée dans ce rôle, par opposition à « ga » qui marque le thème ou le sujet logique
- en turc, soit le cadre ne reçoit aucun suffixe (il est doté d'une marque zéro, cf. (20) « galezter »), soit il est marqué par le suffixe de locatif (cf. (20) « biz-de » = « nous+locatif »).

## (16) Anglais

[yes (be)cause, you see the thing is in Roumania]

[.....*préambule du paragraphe*.....]

- + rh.1 [there aren't many cars °yes°,]
- + én. 1 [and petrol is terrible to come across]
- + én.2 [so e : if you're going to get petrol]  
[you may have to queue for 3 or 4 hours]
- + én.3 [sometimes we couldn't even travel  
(be)cause we couldn't find petrol]

Traduction :

[oui parce que, tu vois ce qu'y a en Roumanie] [y a pas beaucoup de voitures] [et l'essence c'est terrible pour s'en procurer] [donc si tu vas chercher de l'essence tu peux avoir à faire la queue pendant 3 ou 4 heures] [certaines fois nous n'avons même pas pu rouler parce que nous n'avions pas pu trouver de l'essence]

## (17) Grec

[.....*préambule du paragraphe*.....]

[eména eγo :, pérsi :, otan parousiastika imouna : pano apo ikosiéksi ta xa klisi  
à moi moi l'an dernier quand présent j'étais au-dessus de 26 les avais dépassés  
diladi molis ta ikosiéksi ]  
càd juste les 26

+ [.....*énoncé 1*.....]

[ke mou pan oti : min to skéfteste den iparxi periptosi na sas dextoume xoris na exete asfalisi]  
et à moi dit que n'y pensez pas y a pas cas de vous recevoir sans avoir sécurité

Traduction :

[à moi moi :, l'an dernier quand je me suis présenté j'avais : plus de 26 ans c'est-à-dire je venais de les dépasser] [et on m'a dit que n'y pensez pas on ne vous reçoit pas sans sécurité]

## (18) Portugais

[ora bem eu neste momento]

eh bien moi en ce moment

[*préambule du paragraphe*...]

- + rh. 1 [nao tenho nada pa(ra) dizer]  
pas ai rien à dire
- + én.1 [mas gustavo por aqui o tempo (es)ta bem]  
mais j'aimerais ici le temps est bien
- + én.2 [chorel faz frio faz sol]  
pleut fait froid fait soleil
- + én.3 [ningun entende nada disto]  
personne comprend rien à ça

Traduction :

[eh bien moi en ce moment] [je n'ai rien à dire] [mais j'aimerais bien que par ici le temps soit beau] [il pleut il fait froid il fait soleil] [personne ne comprend rien à ça]



## (19) Japonais

[Anata -wa tanukigata -dakara ironna gei -ga]  
 [vous cadre type raton causal divers jeu th.]  
 [.....*préambule du paragraphe*.....]

- + rh.1 [dekiru -n -desu]  
 [faire ass.]  
 + én.1 [kitsunegata -wa yaku -ga genteis -  
 type renard cadre rôle th. limiter  
 areru -kedo  
 pass. mais  
 + én.2 [tanukigata -wa iroiro yar -eru]  
 type raton cadre divers faire pot.

Traduction :

[Vous comme c'est le type raton il y a divers jeux ] [que vous êtes capable de faire] [pour le type renard le rôle est limité] [alors que pour le type raton il est possible de jouer divers rôles]

## (20) Turc

[evet gerçekten bizde galetzer]  
 oui effectivement chez nous journal  
 [.....*préambule du paragraphe*.....]

- + rh.1 [dona çok satabilmek omociyla haber  
 plutôt vendre+pouvoir but+avec nouvelle  
 derleyip topluyorlar]  
 préparer  
 + én.1 [fakat tabi] [ciddi gazeteler yok degil]  
 mais bien sûr sérieux journal y a pas c'est pas  
 + rh.2 [ fahat duyuculari çok az]  
 mais lecteurs très peu

Traduction :

[oui effectivement chez nous les journaux] [on prépare plutôt les nouvelles pour pouvoir les vendre] [mais bien sûr ce n'est pas qu'il n'y a pas de journaux sérieux, mais il y a très peu de lecteurs]

## (21) Arabe

[.....*préambule du paragraphe*.....]  
 [illa αanna-hu mumkin n-q dr-u n-gul-u hna-f- wah d l-hala swiyya huwa]  
 sauf que lui peut-être ns pouvons ns disons ici dans une situation peu lui  
 [.....*suite du paragraphe*.....]

- + rh.1 [ yðeni ε nd-u swiyya wah d dyal d -daka]  
 càd a lui peu un de l'intelligence  
 + én.1 [asna huwa αanna-hu y eni f-dik l-εimara lli huwa talde fi-ha u fi-ha  
 c'est quoi lui que lui càd ds celui l'immeuble qui lui montant ds-lui et ds lui  
 s-sinima kan t sadda fi-ha l-εafya]  
 le cinéma était-lui tenant ds lui le feu  
 + én.2 [u kan l mma huwa tl ε le-stah] [ma-lqa-s kifas y nz l]  
 et était quand lui est monté sur le toit n'a pas trouvé comment il descend

Traduction :

[sauf que lui peut-être peut-être que nous pouvons dire ici dans cette situation que lui peut-être] [possède peu d'intelligence] [ça veut dire quoi ? c'est-à-dire que lui dans cet immeuble où il était et où il y a une salle de cinéma cet immeuble où était déclenché le feu] [et quand il est monté sur le toit il n'a pas trouvé comment faire pour descendre]

### III.2. Variation dans la structure des énoncés

Le *support de la construction référentielle du cadre et du thème*, qui est placé à l'initiale en français (« il y a », « pour » etc.), se trouve à la finale du groupe en turc (suff. de locatif « -de ») et en japonais (partic. « wa » ou « ga »).

La *modalité épistémique*, qui est placée dans le préambule en français, en grec, en turc et en arabe (cf. (20) turc « gerçekten », (21) arabe « mumkin »), sous une forme lexicale autonome (adverbe ou groupe verbal autonome), est au contraire 1) intégrée au rhème en anglais (auxiliaire modal) et marquée par un contour mélodique identique à celui du verbe qui la suit, 2) placée à la finale de l'énoncé en japonais (partic. finale cf. (19) rh.1 « -desu » et én.2 « -eru »).

#### *La question de l'indépendance du support lexical*

La position du *thème* ou *dusujet logique* est la même dans toutes les langues étudiées : il est placé immédiatement avant le rhème. Mais il est accompagné d'indices différents selon les langues.

1) Langues qui autonomisent le sujet logique :

- en français : le sujet logique est repris par un pronom personnel auprès du verbe et le thème l'est par un pronom relatif. Il y a une intégration a posteriori par recours à l'anaphore.

- en japonais : la particule « ga » distingue le sujet logique du cadre qui, lui, est accompagné de « wa » (cf. (20) préambule « gei-ga » et én.1 « yaku-ga »)

2) Langues où le sujet logique n'est pas autonomisé par une marque morphosyntaxique

- en anglais : il est marqué par une forte hauteur intonative qui décroche le sujet de l'orbite actancielle stricte du verbe (cf. (16) én.1 « petrol »).

- en turc : il est marqué par sa position immédiatement avant le rhème (cf. (20) rh.2 « duyuculari »).

La déliaison entre le sujet logique (ou le thème) et le rhème se réalise donc selon les langues :

- soit par la forte hauteur de F0 sur le sujet logique sur la syllabe accentuée qui lui confère une certaine autonomie par rapport au verbe (anglais).

- soit par la hauteur de F0 à la finale du sujet logique et par une reprise pronominale anaphorique devant le verbe du rhème, qui marquent de façon disjointe les deux opérations de dissociation et de liaison (français).

- soit par une particule après la racine du lexème (japonais) ou par la position avant le rhème (turc).

### *Le rhème*

L'ordre des constituants immédiats du rhème est extrêmement variable. Il comprend un verbe et facultativement un sujet lexical et un objet. Le verbe se place selon les langues soit à l'initiale du rhème (français), soit en position médiane (anglais, grec, portugais), soit à la finale (turc, japonais). L'arabe présente la particularité d'autoriser les trois types (chaque type revêtant bien évidemment des valeurs énonciatives et discursives différentes).

### **III. 3. Valeur de l'intonation dans les différents constituants : valeur coénonciative et démarcative**

La valeur de l'intonation comme indice coénonciatif est totalement stable. En conséquence, la valeur de l'intonation comme indice de séquenciation est relativement stable. Dans toutes les langues étudiées, on marque la *continuité d'un paragraphe* avec celui qui suit par une *forte hauteur sur la syllabe finale*. Tout *bouleversement de l'ordre de succession* des constituants donne naissance à une *incise* dont l'intonation est basse et décrochée du contour mélodique de l'énoncé en cours. Ce phénomène peut se produire en cours de préambule ou de rhème ou même après le rhème en fin d'énoncé (*postrhème*).

#### *Le marquage du préambule*

Du point de vue du *marquage des constituants*, les régularités intonatives les plus manifestes se situent au niveau du *préambule*. Les contraintes de hauteur observées pour le français (le point le plus haut d'un préambule initial constitue une limite supérieure pour la mélodie du paragraphe qui suit; le point le plus haut d'un préambule intermédiaire constitue une limite pour la mélodie du rhème qui lui correspond) semblent constituer un invariant. Il en va de même de la *forte montée* observée dans le préambule. Comme le préambule sert de repère au rhème, tout ceci revient donc à dire que, quand deux segments entretiennent une relation de repérage, le segment repère est haut et vient en premier, tandis que le segment repéré est bas et vient en second.

Ce qui diffère d'une langue à l'autre, c'est l'*emplacement du point haut* dans le segment repère. Cette hauteur affecte la *syllabe proéminente* à l'intérieur du constituant. Cette syllabe proéminente se situe à différents emplacements dans le dernier mot du constituant. Elle est respectivement à l'initiale et sur l'avant dernière syllabe, c'est à dire sur la racine, en turc et en arabe. Elle est variable, mais rarement en finale en anglais. Elle est en revanche à la finale en français, en grec et en portugais. Quand le point le plus haut ne coïncide pas avec la finale du préambule, d'autres indices démarcatifs deviennent alors nécessaires pour le dissocier du rhème.

Ceux-ci sont fournis soit par des variations dans l'émission du son (allongement de la syllabe finale, pause), soit par la morphologie de la langue (suffixes, particules). De manière générale, dès qu'on a affaire à une langue dans laquelle l'accent ne tombe pas sur la finale du mot, mais sur sa racine, ce genre de phénomène a tendance à se produire.

#### *La mélodie du rhème*

La mélodie du rhème varie considérablement d'une langue à l'autre. Dans nos observations, il semble toutefois possible de distinguer tendanciellement deux groupes :

- 1) les langues dont le rhème ne présente qu'une seule montée. Ici, il faut encore distinguer entre
  - . les langues à rhème en cloche d'une part (français, portugais et grec).
  - . les langues à rhème descendant d'autre part (turc).
- 2) les langues dont le rhème présente plusieurs modulations (anglais et arabe).

En plus de la structuration mélodique du type repère haut / repéré bas, ces dernières langues (anglais et arabe) semblent avoir recours au sein du rhème à un système particulier de mélodies parallèles, notamment dans l'expression de la modalité (contour mélodique du constituant modal identique à celui du segment sémantiquement « plein » qui suit).

Malgré sa grande variabilité, la mélodie du rhème comprend *un élément stable en finale*. L'intonation y marque une modalité « résomptive » qui indique à quel type d'énoncé on a affaire (assertion, injonction, exclamation, question), en jouant sur la façon dont l'énonciateur positionne son auditeur, selon qu'il souhaite créer un consensus (intonation haute), ou qu'il le considère comme acquis ou indifférent (intonation basse).

#### *L'énoncé « complexe »*

Dans toutes les langues, lorsque l'énoncé est long, on observe *une double montée*, qui traduit le marquage à distance de la relation entre deux constituants. La double montée a un effet de scope et une valeur cataphorique. Elle provoque une délinéarisation et marque que le constituant Y qui vient après X est à mettre en relation privilégiée avec X. Il s'agit

- soit de la mise en relation du thème avec un élément du rhème
- soit du marquage de l'incidence de la modalité (par ex. la négation)
- soit de la mise en relation de deux éléments du rhème : verbe et un argument / ou relation entre deux arguments du verbe.

### **III.4. Rappel synthétique des différences par langue**

Pour terminer, nous donnerons langue par langue les indices sur lesquels semble reposer la démarcation entre le préambule et le thème qui le suit. Il va sans dire que les tendances évoquées ici ne sont qu'une esquisse de description temporaire.

Tout d'abord, le grec et le portugais semblent fonctionner comme le français, en faisant essentiellement appel à l'indice de hauteur. Ceci est d'autant plus étrange qu'il s'agit de deux langues à accent. En fait, on s'aperçoit que la syllabe finale conserve une hauteur significative, quelle que soit la place de l'accent. L'accent pour sa part est seulement marqué par l'allongement. Ceci est radicalement différent du marquage de l'accent en anglais qui, lui, est indiqué par une montée mélodique. Il est donc nécessaire de distinguer selon que l'accent est mélodique ou rythmique. Quand l'accent mobilise la hauteur, c'est alors l'allongement et la pause qui délimitent les constituants. Ceci devient nécessairement le cas quand, pour des raisons de morphologie lexicale ou d'accent mélodique, la remontée ne tombe pas sur la dernière syllabe.

Le turc et le japonais présentent des analogies. Tout d'abord, dans ces deux langues, l'ordre des constituants syntaxiques est comparable et les indices morphologiques jouent un rôle important (harmonie vocalique et suffixes pour le turc, particules telles que « wa » et « ga » pour le japonais). Mais en plus de la morphologie, l'une et l'autre langues font également appel à la pause comme indice de fin de préambule.

Le cas de l'anglais est incontestablement un cas à part. En raison de l'accent de mot, marqué à la fois par l'intensité et la hauteur, la finale du préambule ne constitue que fort rarement le point haut. Il est donc obligé de faire appel à un second ordre d'indices. Vu la faiblesse de ses marques morphologiques, il semble faire essentiellement appel à l'allongement de la syllabe finale.

#### CONCLUSION

Pour conclure nous retiendrons quelques uns des faits qui nous sont apparus comme *stables*, dans les langues que nous avons étudiées. Ils concernent plus particulièrement :

- 1) la nature et l'ordre des constituants discursifs
- 2) la valeur coénonciative des variations intonatives :
  - utilisation des plages hautes pour marquer la convergence des points de vue
  - utilisation du niveau bas pour marquer l'absence de prise en compte d'un point de vue autre. Il s'agit le plus souvent de marquer un travail de formulation, notamment lorsque l'énonciateur s'avise de pallier une erreur de programmation (quand le constituant discursif n'est pas à sa place

attendue, il est nécessairement donné en incise au niveau 2 et non modulé).

De là dérivent certaines régularités dans les procédés de démarcation du préambule initial du paragraphe oral.

Parmi les *variations* qu'on peut essayer d'expliquer par la corrélation des différents indices, nous retiendrons tout particulièrement le fait que, lorsque la fin du préambule n'est pas marquée par une hauteur mélodique, il est nécessaire de recourir à la pause et/ou à l'allongement de la syllabe finale, sauf si la langue présente des marques morphologiques différentielles à la finale.

Il semble possible de poser l'hypothèse suivante pour la démarcation des constituants de l'oral spontané en fonction de la structure accentuelle des langues :

- 1) si l'accent tombe sur la syllabe finale (français) ou si l'accent correspond à un allongement de la syllabe (grec, portugais), alors la hauteur est utilisée pour la démarcation des constituants,
- 2) si l'accent tombe sur une autre syllabe que la syllabe finale, comme c'est le cas dans les langues agglutinantes (turc) ou à préfixes et suffixes (arabe), et si l'accent est un accent d'intensité et de hauteur (anglais), alors la démarcation se fait obligatoirement avec la pause.

Laurent DANON-BOILEAU  
Paris III et Centre Alfred Binet  
Mary-Annick MOREL  
Paris III (EA 1483)

### ***Bibliographie***

- Bader Françoise (1986) Structure de l'énoncé indo-européen. *BSL* LXXXI.
- Blanche-Benveniste C. et alii (1990) *Le français parlé. Etudes grammaticales*. Paris, éd. du CNRS.
- Danon-Boileau L. (1992) Ce que «ça» veut dire : les enseignements de l'observation clinique. In M.-A. Morel et L. Danon-Boileau (dir.) *La deixis. Colloque en Sorbonne*, Paris, PUF, p. 415-426.
- Danon-Boileau L., Meunier A., Morel M.-A., Tournadre N. (1991) Intégration discursive et intégration syntaxique. *Langages* 104, p. 111-128.
- Danon-Boileau L., Morel M.-A., Rialland A. (1992) Intonation et structure de l'énoncé oral. In *Actes du Séminaire Dialogue, GDR-PRC Communication Homme-Machine* (Dourdan, 15-16 Avril 1992), p. 31-42.
- Danon-Boileau L. (1994) La personne comme indice de modalité. *Faits de Langues* n° 3, Paris, PUF, p. 159-168.

- Danon-Boileau L., Morel M.-A. (1994) L'oral ou comment simplifier l'écoute de l'autre. *Cahiers du Français Contemporain*, CREDIF-Saint Cloud.
- Grosjean F., Deschamps A. (1972) Analyse des variables temporelles du français spontané, *Phonetica* 26, p. 129-156.
- Grosjean F., Deschamps A. (1973) Analyse des variables temporelles du français spontané. II. Comparaison du français oral dans la description avec l'anglais, *Phonetica* 28, p. 191-226.
- Grosjean F., Deschamps A. (1975) Analyse contrastive des variables temporelles de l'anglais et du français : vitesse de parole et variables composantes, phénomènes d'hésitation, *Phonetica* 31, p. 144-184.
- Frei, H. (1929) *La grammaire des fautes*, Genève Slatkine Reprints, 1972.
- Hirst D., Di Cristo A. (1984) French Intonation : A Parametric Approach, *Die Neueren Sprachen* 83, 5, p. 554-569.
- Hirst D., Di Cristo A. (eds) (1995 In press) *Intonation Systems : A Survey of Twenty Languages*, Cambridge University Press.
- Mertens P. (1987) *L'intonation du français. De la description linguistique à la reconnaissance automatique*, Thèse, Université catholique de Louvain.
- Mertens P. (1990) *Intonation*. In C. Blanche-Benveniste et alii, *Le français parlé. Etudes grammaticales*. Paris, CNRS, Chap. IV, p. 159-176.
- Morel M.-A. (1992a) L'opposition Thème / Rhème dans la structuration des dialogues oraux. *Journal of French Language Studies* 2, p. 61-74.
- Morel M.-A. (1992b) Les présentatifs en français. In *La deixis*, Paris, PUF, p. 507-518.
- Morel M.-A. (1994a) Les pronoms en français oral. *Faits de Langues* n° 3 «La personne», p. 169-173.
- Morel M.-A. (Sept. 1995, à paraître) Valeur énonciative des variations de hauteur mélodique en français. *Journal of French Language Studies*, Cambridge University Press.
- Morel M.-A., Rialland A. (1992) Emboîtements, autonomies, ruptures dans l'intonation française. *Travaux de Linguistique du CERLICO* «La subordination I» (10-11 Juin 1991, à Caen), p. 221-243.
- Morel M.-A., Rialland A. (1993) «L'énoncé oral complexe. Les relatives en *qui*», in *Travaux de Linguistique du CERLICO* n° 6 «La subordination II» (11-13 Juin 1992, à Bordeaux)
- Rialland A. (1991) *Downstep et downstep*. Actes du XIIème Congrès International de Sciences Phonétiques, Aix-en-Provence
- Rossi M., Di Cristo A., Hirst D., Martin P. et Nishinuma Y. (1981) *L'intonation, de l'Acoustique à la Sémantique*. Paris, Klincksieck.
- Vaissière Jacqueline (1989) *Contribution à l'analyse des phénomènes de parole continue lue*. HDR Strasbourg, Tomes VI et VII.